

CONSEIL DE L'UFR SANTÉ – SÉANCE PLENIERE
Procès-verbal de la séance plénière du Jeudi 16 Février 2023

<i>Présents</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Collège A : Professeurs et Personnels assimilés ROY-DORAY Bérénice (visioconférence) FRANCO Jean-Marc (visioconférence) NOBECOURT Estelle (procuration Bérénice ROY-DORAY) ➤ Collège B : Maîtres de Conférences et Personnels assimilés KREJBICH Pascale (visioconférence) DIOTEL Nicolas (visioconférence) ROUSSELET Manon (procuration à Nicolas DIOTEL) LERUSTE Sébastien (visioconférence) ➤ Collège des praticiens hospitaliers ➤ Collège des BIATSS BOUGET Yannis PATCHE Jessica (visioconférence) ➤ Collège des Usagers PAYET Jade (visioconférence) ADJIBI Mahoussi (visioconférence) ➤ Personnalités extérieures CALENGE Lionel (procuration Sabrina HUBERT-PAYET)
<i>Assistent à titre consultatif</i>	<p>LUCAS Hélène, Responsable Administrative et financière de l'UFR Santé WINER Arnaud, Vice-doyen en charge de la formation MEILHAC Olivier, Vice-doyen en charge de la recherche EL KALAMOUNI Chaker, Assesseur relations internationales GIGANTE Marc, Assesseur formation continue</p>
<i>Membres invités</i>	<p>VANIET Fabien, Chef de service Urgence SMUR et Président de la Commission de Vie Hospitalière MOHR Catherine, Praticienne-hospitalière Hématologie COURET David, Directeur du département de Médecine spécialisée</p>
<i>Secrétaire de séance</i>	<p>TECHER Maeva, Assistante de direction de l'UFR Santé</p>

<p>Ordre du jour</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation des procès-verbaux des séances du 26 Octobre 2022 et du 16 Novembre 2022 2. ECOS et patients standardisés (avis) 3. Campagne-emploi 2023 et révisions des effectifs (information) 4. Budget 2023 et points de vigilance (information) 5. PCA-PRP : les fonctions (avis) 6. Modalités de classement (DFGSM) (avis) 7. Campus Terre Sainte : opérations de déménagement et emménagement (information) 8. Calendrier des conseils (information) 9. Questions diverses
----------------------	---

Le quorum étant atteint, le Conseil de l'UFR Santé débute à **09h05** en présentiel et en distanciel sous la présidence de Madame Bérénice ROY-DORAY, Doyenne de l'UFR Santé.

Madame Bérénice ROY-DORAY informe d'un changement dans l'ordre de passage des points abordés dans cette séance.

Ordre du jour	Échanges et délibérations
<p>1. Approbation des procès-verbaux des séances du 26 Octobre 2022 et du 16 Novembre 2022</p>	<p>Madame Bérénice ROY-DORAY présente le procès-verbal de la séance du 26 octobre 2022 aux membres du conseil.</p> <p>Elle soumet au vote le procès-verbal de la séance du 26 octobre 2022 : approuvé avec 3 abstentions.</p>
<p>4. Budget 2023 et points de vigilance (information)</p>	<p>Madame Bérénice ROY-DORAY passe la parole à Madame Hélène BITSINDOU.</p> <p>La notification budgétaire étant toujours en cours de rédaction au niveau de la DFC, ce point sera reporté au prochain conseil.</p> <p>Toutefois, il y a une grande vigilance au niveau du central de l'Université concernant le budget et des restrictions seront à prévoir. (Missions/déplacements etc)</p>
<p>5. PCA-PRP : les fonctions (avis)</p>	<p>Madame Bérénice ROY-DORAY passe la parole à Madame Hélène BITSINDOU.</p> <p>La liste des fonctions pour les PCA/PRP est votée en séance plénière ; la liste nominative est votée en séance restreinte.</p> <p>Un point de vigilance : compte tenu du nouveau régime indemnitaire pour les enseignants-chercheurs, le RIPEC n'est pas cumulable avec la PCA/PRP (des heures peuvent ne pas être prises en compte si l'enseignant est sous le coût du RIFPEC). Le RIPEC ne concerne pas les HU et les professeurs associés.</p> <p>Madame Hélène BITSINDOU présente le tableau des PCA (fonctions) aux membres du conseil.</p> <p>La fonction de référent égalité est ajoutée au tableau.</p>

Madame Bérénice ROY-DORAY précise que la personne désignée pour la fonction chargée de mission QVT-E éthique ne fait plus partie de l'Université de la Réunion.

Cette liste de fonction PCA/PRP sera effective pour l'année 2022-2023.

Monsieur Marc GIGANTE s'interroge concernant l'intitulé de la fonction « Vice-doyen en charge du tutorat santé ». En effet, il souhaite comprendre l'utilisation du terme « vice-doyen » à la place d'« assesseur » ou « chargé de mission ».

Madame Bérénice ROY-DORAY indique que c'est une volonté affichée de l'UFR Santé et de l'Université. Il est important de positionner de façon lisible le tutorat qui doit concerner toutes les formations de l'UFR (licence, PASS/LAS DFGSM et 2^{ème} cycle...).

De plus, dans un grand nombre d'UFR, la désignation du vice-doyen en charge du tutorat santé est présente.

Des échanges se poursuivent à ce sujet.

Suite à l'intitulé du poste de « vice-doyen en charge du tutorat santé », Madame Hélène BITSINDOU précise que les statuts de l'UFR devront être modifiés, ceci se fera avec l'accompagnement de la direction des affaires juridiques de l'Université.

Les délais de modification des statuts étant longs (doivent être votés aux instances), il est possible de nommer, pour le moment, un « chargé de mission tutorat santé ».

Après quelques échanges, Madame Bérénice ROY-DORAY soumet au vote les PCA (les fonctions) sous réserve des modifications suivantes : remplacer « vice-doyen en charge du tutorat santé » par « chargé de mission tutorat santé » (tant que les statuts ne sont pas modifiés), ajouter la fonction de « référent égalité » : avis favorable à l'unanimité.

Madame Hélène BITSINDOU présente le tableau des PRP (fonctions) aux membres du conseil.

Elle précise avoir repris les éléments de l'année dernière et rappelle la problématique au niveau des « coordonnateurs de DES (locaux) ». En effet, 300H en cotation avaient été demandées (10H en cotation réparties pour 30 coordonnateurs de DES).

Madame Hélène BITSINDOU précise que cette répartition ne peut se faire car les PH ne sont pas éligibles à la PRP (ce qui réduit l'enveloppe).

Elle rappelle également que le nombre d'heures minimum à accorder à une personne est de 12H.

Monsieur Sébastien LERUSTE se demande si les fonctions de directeur adjoint et de coordonnateur régional reçoivent une prime également.

Madame Hélène BITSINDOU répond qu'aucune prime n'est actuellement prévue pour ces fonctions.

	<p>Après quelques échanges Madame Bérénice ROY-DORAY demande à ajouter la fonction de directeur adjoint de médecine générale (avec 25H en cotation), d'harmoniser à 12H en cotations pour les responsables stage Master 1 et Master 2 et les responsables tutorat L.PASS/L.AS et tutorat Licence sciences pour la santé.</p> <p>Madame Pascale KREJBICH demande à avoir les conditions d'éligibilités pour obtenir ces primes et demande également si les enseignants en CRCT peuvent en bénéficier.</p> <p>Madame Hélène BITSINDOU indique que la DRH enseignant pourra transmettre ces informations.</p> <p>Après quelques échanges, Madame Bérénice ROY-DORAY soumet au vote les PRP (les fonctions) sous réserve des modifications suivantes : ajouter la fonction de directeur adjoint de médecine générale (avec 25H en cotation), harmoniser à 12H en cotation pour les responsables stage Master 1 et Master 2 et les responsables tutorat L.PASS/L.AS et tutorat Licence sciences pour la santé : avis favorable à l'unanimité.</p>
<p>7. Campus Terre-Sainte : opérations de déménagement et emménagement (information)</p>	<p>Madame Hélène BITSINDOU fait un point concernant les opérations de réception.</p> <p>Concernant le bâtiment administration et enseignement, les opérations de réception ont commencé jeudi dernier et se terminent aujourd'hui. Cela correspond à la visite avec l'architecte et les entreprises pour faire l'état des lieux des bâtiments avant la réception. Suite à cela, l'architecte établira une liste des réserves qu'il soumettra au Président. Ce dernier décidera de valider ou non la réception des bâtiments.</p> <p>Le bâtiment administration et enseignement est en cours de validation. Aujourd'hui a lieu la visite du Learning center avec la partie recherche CRSP, le CEPOI et les salles de TP. La semaine prochaine aura lieu la visite des bâtiments logistique et maison de vie étudiante.</p> <p>Si le bâtiment administration et enseignement reçoit un avis favorable, le déménagement de l'UFR Santé se fera à partir du 27-28 février. Le personnel de l'UFR sera mis en télétravail dès le mercredi 22 février jusqu'au mardi 28 février inclus.</p> <p>Le bâtiment pourra être exploité dès le 1^{er}/2 mars.</p> <p>La rentrée des étudiants sur le nouveau campus se fera au mois d'Août 2023.</p> <p>L'UMR DETROI est domiciliée à Terre Sainte, toutefois Monsieur Olivier MEILHAC précise que le bâtiment n'est pas réceptionné. L'architecte a émis un avis défavorable à la réception de ce bâtiment (défaut de climatisation). A ce jour, l'Université ne s'est pas encore positionnée quant à la réception ou non du bâtiment. Ce matin est prévue une réunion concernant la levée de réserve pour la climatisation.</p> <p>Madame Bérénice ROY-DORAY s'interroge sur la possibilité d'organiser les examens oraux L.PASS/L.AS dans le nouveau Campus Santé.</p>

	<p>Madame Hélène BITSINDOU indique que cela pourra se faire. Les dernières sessions des DU pourront se faire également dans le nouveau Campus ainsi que les prochains examens DFGSM si les amphithéâtres sont livrés dans les temps.</p> <p>Monsieur Yannis BOUGET s'interroge sur l'organisation des examens pour la NORDEV. En effet, auparavant la préparation en amont des examens NORDEV (matériels, reprographie etc) se faisait dans les anciens locaux de Bellepierre. Madame Hélène BITSINDOU indique que cela a été vu avec le pôle logistique. L'UFR Santé a demandé l'utilisation d'une salle auprès de l'INSPE-Bellepierre pour la préparation de ces examens.</p> <p>Des échanges se poursuivent sur la construction des grands amphithéâtres (l'organisation des examens NORDEV, les examens dématérialisés nationaux).</p>
<p>2. ECOS et patients standardisés (avis) (Examens Cliniques Objectifs et Structures)</p>	<p>Madame Bérénice ROY-DORAY laisse la parole à Madame Catherine MOHR pour la présentation du projet.</p> <p>Madame Catherine MOHR commence sa présentation.</p> <p>Après quelques échanges, Madame Bérénice ROY-DORAY soumet au vote la prise en charge financière de la mission en Métropole pour la mise en place des ECOS et patients standardisés à la rentrée de septembre 2023 : avis favorable à l'unanimité.</p>
<p>3. Campagne-emploi 2023 et révisions des effectifs (information)</p>	<p>Madame Bérénice ROY-DORAY fait le point sur les recrutements des enseignants, enseignants chercheurs et les hospitalo-universitaires.</p> <p>Une réunion de travail a eu lieu pour le recrutement des enseignants et enseignants-chercheurs mono-appartenant.</p> <p>Lors de cette 1^{ère} vague de campagne-emploi, l'UFR Santé a obtenu 1 poste de PR chimie (rattaché au laboratoire PIMIT), 1 poste de PRAG Physique chimie pour la licence sciences pour la santé, le renouvellement du poste d'enseignant contractuel en 19-20-70 et l'ATER 64-31 (rattaché à PIMIT)</p> <p>Lors de la 2^{ème} vague de campagne-emploi, l'UFR Santé demandera le renouvellement du poste d'enseignant contractuel 20. Il conviendra suite aux délégations et demandes de CRCT de refaire le point afin de faire remonter les besoins en enseignement.</p> <p>Concernant la révision des effectifs hospitalo-universitaire, Madame Bérénice ROY-DORAY rappelle que cette révision s'inscrit dans la projection de la mise en place du 2^{ème} cycle, ce qui permet d'avoir un dialogue plus souple pour obtenir des postes HU.</p> <p>Pour cette année, l'UFR Santé a obtenu 2 postes de PU-PH (dermatologie et santé publique) et 2 postes de MCU-PH (pédiatrie et gynécologie obstétrique). Ces postes devraient paraître dans le journal officiel très prochainement.</p> <p>De plus, l'UFR Santé a également obtenu, sur un effectif national, 2 postes de chef de clinique des universités-assistant hospitalier par l'Etat.</p>

	<p>Monsieur Sébastien LERUSTE précise qu'en médecine générale, il a été obtenu la promotion du Dr Philippe GOMARD en tant que professeur associé des universités. (Madame Bérénice ROY-DORAY indique que la campagne des professeurs associés des universités n'a pas encore débuté).</p> <p>Monsieur Sébastien LERUSTE poursuit en indiquant que le Dr Jessica DUMEZ étant en 5^{ème} année de clinicat passera son pré-CNU en Juin 2023 pour demander un poste de MCU en médecine générale en 2025.</p> <p>Madame Bérénice ROY-DORAY souhaite revenir sur l'historique de la création du 2^{ème} cycle au niveau du Ministère (augmentation des CAS, contrat quinquennal de l'Université, mission IGAS/IGéSR, divers rendez-vous avec le Ministère, dossier accréditation). Elle souligne l'absence d'accompagnement actif du Ministère pour ce projet mais affirme à nouveau la volonté d'ouverture du 2^{ème} cycle à la rentrée 2023. Madame Bérénice ROY-DORAY insiste sur le besoin indispensable de postes HU mais aussi de postes BIATSS (ingénieur pédagogique et gestionnaire administratif).</p> <p>Elle poursuit sur l'historique de la création du 2^{ème} cycle au niveau de la Région. (Dialogue difficile sur le plan financier entre la Région et l'Université, engagement tardif pour le financement des postes de chefs de clinique, de l'ingénieur pédagogique et le gestionnaire).</p> <p>Les membres du conseil échangent entre eux à ce sujet.</p>
<p>6. Modalités de classement (DFGSM) (avis)</p>	<p>Madame Bérénice ROY-DORAY laisse la parole à Monsieur Marc GIGANTE pour présenter le document aux membres du conseil.</p> <p>Monsieur Marc GIGANTE reprend l'historique des modalités d'affectation et présente le document.</p> <p>Les affectations seront prononcées dans l'ordre d'une liste nominative des étudiants sur le critère suivant : notes obtenues à la première session du second semestre de DFGSM2 (S4) et à la première session du premier semestre de DFGSM3 (S5).</p> <p>Monsieur Marc GIGANTE et Madame Estelle NOBECOURT indiquent que les étudiants sont mécontents et stressés concernant ces modalités d'affectation. (Possibilité d'avoir des recours)</p> <p>Monsieur Yannis BOUGET s'interroge sur les demandes de dérogation de transfert.</p> <p>Madame Bérénice ROY-DORAY indique que ces demandes seront délivrés à titre exceptionnel, justifiés.</p> <p>En effet, c'est au doyen de la faculté d'accueil de donner son accord. (Les doyens de métropoles seront avertis par la Doyenne concernant ces multiples demandes de dérogation).</p>

	<p>Une procédure concernant ces demandes a été établie et sera communiquée à nouveau aux étudiants. (Cette procédure avait été présentée à la réunion de rentrée).</p> <p>Les membres du conseil échangent sur les critères sociaux qui peuvent impacter les choix d'affectations des étudiants.</p> <p>Une fois les modalités d'affectation votée en conseil d'UFR, celle-ci sera transmise à la direction des affaires juridiques ainsi qu'au directeur général des services.</p> <p>Madame Bérénice ROY-DORAY soumet au vote ces modalités de classement DFGSM : avis favorable à l'unanimité.</p> <p>Madame Estelle NOBECOURT s'interroge sur le nombre de places attribuées à la Réunion pour le DFASM1.</p> <p>Après plusieurs échanges, Madame Bérénice ROY-DORAY soumet au vote le nombre de 42 places en DFASM1 à la Réunion pour l'année 2022-2023.</p> <p>Monsieur Marc GIGANTE indique que ce nombre de places voté en conseil sera communiqué dès aujourd'hui (voire demain) aux étudiants. Les modalités d'affectation seront communiquées ultérieurement (après validation de la DAJI)</p>
<p>8. Calendrier des conseils (information)</p>	<p>Madame Bérénice ROY-DORAY présente le calendrier prévisionnel des conseils de faculté aux membres du conseil.</p>
<p>9. Questions diverses</p>	<p>Question de Madame Manon ROUSSELET de la part de Madame Marie THIANN-BO-MOREL qui souhaite avoir des informations sur l'avancée du dossier Master ESPOIR.</p> <p>Madame Bérénice ROY-DORAY indique ne pas avoir de nouvelles récentes à ce sujet et demande à faire un point avec Madame Catherine MARIMOUTOU.</p> <p>Madame Sabrina HUBERT-PAYET souhaite aborder le sujet du remboursement des frais de scolarité pour les étudiants (boursiers) en maïeutique.</p> <p>Madame Bérénice ROY-DORAY informe avoir eu une réunion récemment avec le Président de l'Université. Lors de cette réunion, le sujet concernant les étudiants de maïeutique et des formations paramédicales a été réabordé. Cependant, ce sujet devra être discuté également au niveau de la Région, l'Université, l'UFR Santé et le CHU de la Réunion.</p> <p>Le directeur général a sollicité le Président afin d'organiser cette réunion.</p> <p>Madame Sabrina HUBERT-PAYET précise qu'il ne faut pas inclure les étudiants en maïeutique dans les paramédicaux car la gestion est bien différente. Elle reprend l'historique de la mise en place de la Maïeutique en collaboration avec l'Université de la Réunion.</p> <p>Elle souligne le caractère urgent de trouver une solution pour le remboursement des frais d'inscription des étudiants en maïeutique qui se retrouvent en difficulté (étudiants boursiers).</p>

Elle poursuit en indiquant que les étudiants ont contacté le VPE mais en vain. La Région n'a pas donné non plus de retour à ce sujet.

Madame Bérénice ROY-DORAY demande à recevoir tous les éléments envoyés à ce sujet afin de faire remonter aux instances de l'Université et de pouvoir trouver une solution.

Madame Catherine MOHR revient sur l'achat de matériel de simulation procédurale pour les gestes médullaires. En effet, elle demande l'accord pour la prise en charge financière de cet achat de matériel.

Madame Bérénice ROY-DORAY donne un avis favorable.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à **12h30**

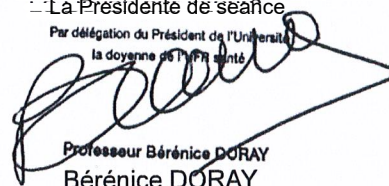
Secrétaire de séance



Maeva TECHER

La doyenne
La Présidente de séance

Par délégation du Président de l'Université
la doyenne de l'FR santé



Professeur Bérénice DORAY
Bérénice DORAY